



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

Étaient présents :

Mme Alexandra Verville	Directrice
Mme Guylaine Paquette	Directrice-adjointe (Secrétaire)
Mme Valérie Roy	Parent (Présidente du CÉ)
Mme Auréole Dougo Toukam	Parent (Vice-présidente du CÉ)
Mme Valérie Bernier	Parent
Mme Julie De Fondaumière	Parent
Mme Jessica Girard-Landry	Parent
Mme Mylène Bouthillier	Parent
Mme Brigitte Bezeau	Enseignante
Mme Émilie Durivage	Enseignante
Mme Karine Surprenant	Enseignante
Mme Alexandra Boudreau	Enseignante
Carolina Reyes Sanchez	Élève
Nada Kedoud	Élève

1. Ouverture de la séance :

Il y a quorum, donc Mme Verville ouvre la séance du CÉ à 18h34.

2. Approbation de l'ordre du jour :

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Bouthillier **ET APPUYÉ PAR** Mme Durivage d'approuver l'ordre du jour.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-001

3. Procès-verbal :

a) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roy **ET APPUYÉ PAR** Mme Dougo Toukam d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 juin 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-002

b) Suivi au procès-verbal de la séance du 9 juin 2024;
Il n'y aucun suivi au procès-verbal.

4. Parole du public :

Aucun membre du public n'est présent.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

5. Désignation, élections et nomination :

a) Désignation de la secrétaire au CÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Verville que Mme Paquette soit secrétaire au CÉ **ET APPUYÉ PAR** Mme Dougo Toukam que Guylaine Paquette soit la secrétaire du CÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-003

b) Élection à la présidence du CÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Bernier **ET APPUYÉ PAR** Mme Dougo Toukam que Mme Roy soit la présidente du CÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-004

c) Élection à la vice-présidence du CÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Dougo Toukam d'être la vice-présidente pour l'année **ET APPUYÉ PAR** Mme Bouthillier que Mme Dougo Toukam soit la vice-présidente du CÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-005

d) Nomination des membres de la communauté

Mme Bernier propose que nous communiquions avec Justin Matte (Maison des jeunes de Candiac) afin qu'il revienne au conseil d'établissement cette année. Dans le cas où ce ne serait pas possible, les membres du CÉ proposent d'avoir un membre de l'organisme de *Liberté de choisir*.

6. Règles de régie interne du conseil d'établissement;

La direction présente les règles de régie interne du conseil d'établissement. Elle précise qu'une nouvelle loi existant depuis janvier qui stipule que l'information doit être envoyée au moins 7 jours à l'avance.

Les membres du conseil mentionnent qu'ils sont flexibles et qu'ils accepteront parfois d'approuver certaines activités via courriel exceptionnellement s'il est impossible d'envoyer la demande dans le délai de 7 jours.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

Les membres soulignent leur intérêt à maintenir la possibilité d'assister aux rencontres en mode hybride lorsqu'ils en ont besoin. Selon eux, cela leur permet d'assister à un maximum de rencontres.

7. Dénonciation d'intérêts des membres (Documentation sur place);

Tous les membres du CÉ ont signé la documentation sur place.

8. Calendrier des rencontres du CÉ;

Mme Verville propose les dates de rencontres suivantes:

Le mardi 25 novembre

Le mercredi 14 janvier

Le mardi 17 février

Le mercredi 1er avril

Le mercredi 13 mai

Le mardi 9 juin

Le calendrier des rencontres **EST PROPOSÉ PAR** Mme Bernier **ET APPUYÉ PAR** Mme Bouthillier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Répartition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement;

Le budget de 400\$ sera utilisé en bourses de 50\$ au gala.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Bernier.

RECONDUIT À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-006

10. Correspondance;

Il n'y a pas de correspondance.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

11. Parole du représentant du comité de parents;

Mme De Fondaumière précise qu'on ne parle pas beaucoup du secondaire au comité de parents. Elle trouve qu'il faut pousser davantage le français pour aller dans le même sens que les efforts mis de l'avant par l'école. Elle croit également qu'on n'écoute pas beaucoup l'opinion du secondaire lors de certaines réunions.

Mme Roy abonde dans le même sens.

Mme Verville ajoute qu'on a 1,9 orthopédagogue cette année à Fernand Seguin. Les impacts de cet ajout ne seront peut-être pas apparents dès cette année, mais il y aura sûrement des effets positifs.

Mme Dougo Toukam renchérit avec la loi sur l'interdiction des écrans dans l'école à savoir si ceci pourrait également avoir des effets bénéfiques.

12. Approbation des projets d'activités et de financement.

a) Voyage à Toronto

Mme Janie Trahan, enseignante responsable des voyages, est venue présenter les soumissions reçues pour le voyage à Toronto, ainsi que les activités qui sont prévues. Actuellement, nous avons les soumissions d'Omnitour et de Gendron et nous sommes toujours en attente de Voyage A+. Des sommes d'environ 840\$ seraient chargés aux parents. Le voyage aura lieu du 20 au 22 mai.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roy **ET APPUYÉ PAR** Mme Bouthillier appuie ce voyage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-007

Il y aura une campagne de financement associé à ce voyage (Toronto): la vente de produits Cameline et un événement aux quilles.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Bernier **ET APPUYÉ PAR** Mme Surprenant appuie ces campagnes de financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-25-26-008

b) Sorties du profil Enrichi 2.0

Les enseignants du profil proposent une journée à Montréal pendant laquelle il y aura la visite de : l'Oratoire St-Joseph, ainsi que le musée Pointe à Callière. Les frais reliés à la sortie, lorsqu'on inclut le transport et les suppléances s'élèvent à 62,82\$ par élève. Ce montant serait couvert par le crédit des projets pédagogiques particuliers (mesure 15232).



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

c) Présentation du PISC

L'école Louis-Philippe-Paré en partenariat avec l'école de Formation professionnelle présentent le programme PISPC pendant une période de la 3e secondaire. C'est un DEP en informatique qui s'offre en même temps que le DES. La présentation aura lieu le mercredi 8 octobre, à la 2^e période.

d) Visite des centres de formation professionnelle

Le 18 novembre, en matinée, les élèves de la 3e secondaire visitent soit le centre de formation de Châteauguay, soit le centre de formation de La Prairie. Les élèves auront à choisir les ateliers qui les intéressent davantage et seront transportés à un des trois pavillons.

e) Cueillette de légumes

Vendredi le 10 octobre, toute la journée, des élèves de l'adaptation scolaire iront cueillir des betteraves et des pommes de terre pour en faire des sacs. Par la suite, ils vendront les sacs pour une petite campagne de financement. Le coût relié à cette activité est de 10\$ par élève.

f) Mini-entreprise

Petite production de bonbonnière, supervisée par un adulte, afin de permettre aux élèves de travailler les mathématiques et les habiletés sociales en adaptation scolaire. L'activité servira aussi de petite campagne de financement pour défrayer les coûts reliés à des activités en adaptation scolaire.

g) Quilles

L'équipe de 1^{ère} secondaire propose une activité afin de créer des liens et travailler le sentiment d'appartenance avec les élèves de 1^{ère} secondaire. La sortie serait en deux partie, c'est-à-dire que des groupes d'élèves s'y rendraient le 17 octobre à la 1^{ère} et 2^e période, alors que les autres groupes s'y rendraient le 24 octobre aux mêmes périodes. Les frais reliés à l'activité et au transport seront couverts par le budget de l'École inspirante.

h) Sortie aux pommes

Mme Trépanier, enseignante, propose de faire une sortie pour aller cueillir des pommes avec le groupe CAPS. L'objectif visé est de travailler les habiletés sociales, mais aussi de faire le transfert de certaines connaissances en science (les parties du fruit, par exemple). L'activité aura lieu le 9 octobre en matinée au Verger Charbonneau à St-Grégoire. Les élèves seraient transportés par les membres du personnel et les frais associés sont couverts par les profits de la friperie.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

i) Sorties théâtre

Trois sorties au théâtre sont proposées en lien avec la mesure *Sorties culturelles en milieu scolaire*. Les sorties sont obligatoires pour tous.

- 1^{re} secondaire: *Rose*, 29 octobre en après-midi. Mise en contexte en classe auparavant.
- 2^{re} secondaire: *Le crime de l'Orient express*, 27 janvier en après-midi. Mise en contexte en classe auparavant.
- 3^{re} secondaire: *Hégémonie*, 24 mars en après-midi. Mise en contexte en classe auparavant.

j) Vente de Poinsettias

Activité entrepreneuriale pour les élèves de l'adaptation scolaire qui iront visiter les serres Wilson et fil. L'activité vise à travailler les habiletés sociales et a une vocation entrepreneuriale. La vente des plantes servira de campagne de financement pour couvrir les frais associés aux actives en adaptation scolaire.

k) Autorisation pour l'année: sorties à pied et/ou en voiture pour les élèves de l'adaptation scolaire

Demande de pouvoir quitter le terrain de l'école pour aller dans les parcs et/ou les commerces avoisinants afin de travailler des habiletés sociales et de vivre des expériences positives en dehors de la salle de classe.

LES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES PAR Mme Roy ET APPUYÉES PAR Mme Bezeau
appuie ces activités.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
012-CÉ-26-009

14. Projet éducatif

Mme Verville présente le Projet éducatif aux membres du CÉ.

Toutes les écoles secondaires sont inscrites à une RDE avec François Massé. Ce dernier est reconnu pour aider à mettre en action des moyens pour soutenir la lecture. C'est confrontant, mais cela aide à mettre en action.

Il y a aussi 2 COP dont une inter-école en lecture pour aider à mettre en place notre plan d'actions. Il y a un enseignant en univers social et une enseignante de français à l'une de ces COP. Il y a également une COP en mathématique sur les pratiques collabo-réflexives. Dans les deux cas, nous sommes en mode démarrage, les résultats sont à venir.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

Le travail sur le sentiment d'appartenance continue à être travaillé avec la coupe Fernand Seguin, entre autres, ainsi que le cadre tutorat mis en place à l'école depuis les dernières années.

15. Mot de la direction :

a) Retour sur les journées d'accueil technique et les rencontres de parents

Les membres du CÉ rapportent que la rencontre de parents de début d'année serait préférable en présentiel. La logistique du changement de rencontres via les liens était fastidieuse et les enseignants devaient constamment cliquer pour accepter les gens dans les rencontres et certains avaient l'air déconcentrés.

Certains enseignants ne respectaient pas l'horaire de la rencontre. Des enseignants dépassaient les délais alors que d'autres entamaient les rencontres avant l'heure prévue.

Les membres suggèrent de faire l'assemblée générale des parents la même journée que la rencontre de parents.

Il est difficile pour des parents qui ont plus d'un enfant de suivre les rencontres en ligne, alors qu'en personne il est parfois possible de s'accorder une période de discussion si l'enseignant est libre.

L'accueil technique est très apprécié. Les parents aiment le fait que les élèves puissent apporter leurs effets avant la 1^{re} journée et qu'ils puissent s'installer avant la rentrée.

Un membre suggère l'idée que les enseignants fassent des capsules et qu'ils donnent des disponibilités afin de répondre aux questions sur son curriculum et non pas des questions sur la progression d'un élève. Mme Verville parle de l'enjeu des enseignants qui pourraient refuser de se faire filmer/enregistrer. Mme Bouthillier donne l'exemple d'un vidéo Power Point commenté sans l'image de l'enseignant.

Un autre membre suggère que les enseignants envoient un document d'une page avec leur photo ou d'utiliser un local par niveau et que les enseignants y présentent tour à tour.

Ce qu'on retient, c'est qu'il est important pour les parents en général de voir le visage des enseignants et d'avoir les informations en début d'année.

b) Profils, inscription et tests d'admission

Le 1er novembre ce seront les tests pour les profils. Il y aura le test de français pour les élèves en enrichi et les tests sportifs dans le gymnase pour le profil sport. Les portes ouvertes ont eu lieu le 25 septembre et il y avait beaucoup de gens.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

Mme Verville précise qu'elle a conservé la date du 1er novembre même si celle-ci était en même temps que celle choisie par l'école des Timoniers. Cela aidera les élèves à faire un choix et possiblement avoir un test de moins à passer pour le secondaire.

c) Crédit mesure 15232

Le crédit pour les personnes en programme particulier a été utilisé. Le ministère donne un montant au parent de 300\$ pour chacun des élèves dans un profil.

d) Bilan préliminaire des activités parascolaires

Notre technicienne en loisirs est en arrêt de travail jusqu'à la mi-octobre, peut-être plus. C'est ce qui explique pourquoi nous n'avons pas encore ajouté d'autres activités présentement. Nous sommes en attente de son retour. Toutefois, les activités pour lesquelles il y avait déjà des responsables en 2024-2025 sont déjà reconduites.

e) Régime pédagogique et dates importantes

Les dates importantes sont présentées. Le 15 octobre, ce sera la 1^{re} communication. Le 20 novembre en soirée (18h-20h) et le 21 novembre en après-midi (13h-15h) auront lieu les rencontres du premier bulletin. La rencontre pour le second bulletin se tiendra le 19 février en soirée (18h-20h30). Pour ce qui est du dernier bulletin, le dépôt doit se faire avant le 10 juillet.

16. Autres sujets

Aucun autre sujet n'est abordé.

17. Conseil des élèves

Proposition du conseil d'élève pour échanger des bons mérites à la cafétéria ou des points à la coupe Fernand.

Proposition de davantage de journées-couleur avec des thèmes. Il est suggéré de consulter les élèves pour des thèmes.

Proposition de concours de costumes d'Halloween. Mme Surprenant confirme qu'il y aura un Photobooth comme l'an passé. Mme Bezeau ajoute qu'il y aura un meurtre et mystère également.



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Fernand Seguin

Séance ordinaire du lundi 6 octobre 2025

Au local 247 de l'école Fernand Seguin

18 h 30

18. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 20h34 par Mme Bezeau, appuyée par Mme Bouthillier.

012-CÉ-25-26-010

Alexandra Verville
Directrice

Valérie Roy
Présidente